

Préfecture
 Direction de la réglementation
 et des relations avec les usagers
 Bureau des usagers de la route
 Section des permis de conduire

17/04/2012

BOITE FONCTIONNELLE : permis@loiret.gouv.fr

DEMANDE DE DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE
Uniquement par courrier

NOM de famille (Nom de jeune fille) :

NOM d'usage (Nom d'épouse) :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél. :

TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE :

Catégories		Délivré par la Préfecture de	Date de délivrance	N° de permis
A	A1
B	B1
C	(P.L.) (1)
D	(Tr. Commun).....(1)
E	(B - C - D) (1)

(1) Indiquer la date et le lieu de la dernière visite médicale relative aux permis de conduire.....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et que je ne suis pas privé du droit de conduire

Je m'engage à restituer le permis déclaré perdu ou volé dans le cas où il reviendrait à rentrer en ma possession.

A....., le.....
 (Signature)

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE DEMANDE :

Pour perte ou vol du permis	Pour permis détérioré ou modification d'état civil
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Copie de la déclaration de perte ou de vol délivrée par les services de Police ou de Gendarmerie. ✓ Une enveloppe libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 3,38 euros recommandé R1 avec avis de réception <u>accompagnée de la liasse délivrée par la Poste pour ce type d'envoi dûment complétée</u> ✓ Photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport français ou titre de séjour) ✓ 2 photographies d'identité récentes et réglementaires, non scannées , de 35 mm de large sur 45 mm de haut (norme ISO/IEC19794-s 2005) ✓ Justificatif de domicile (photocopie de quittance de loyer ou E.D.F. récente). En cas d'hébergement, joindre une attestation de l'hébergeant avec une copie de sa pièce d'identité en cours de validité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Photocopie du permis recto/verso ✓ Photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport français ou titre de séjour) ✓ Photocopie de votre livret de famille ou de la décision de divorce ✓ 2 photographies d'identité récentes et réglementaires, non scannées , de 35 mm de large sur 45 mm de haut (norme ISO/IEC19794-s 2005) ✓ Justificatif de domicile (photocopie de quittance de loyer ou E.D.F. récente). En cas d'hébergement, joindre une attestation de l'hébergeant avec une copie de sa pièce d'identité en cours de validité. <p>Votre duplicata sera adressé auprès des services de votre mairie de résidence, sur demande expresse de votre part (sauf Orléans), afin de procéder à l'échange avec le titre détérioré.</p>